

Questions orales

Les chiffres sortis ce matin démontrent que le coût de la vie augmente beaucoup plus vite que les salaires. Lors du dépôt de son budget, le ministre des Finances avait dit qu'il fallait que les salaires restent stables pour lutter contre l'inflation.

Comment le ministre peut-il justifier le maintien de cette politique? Elle ne marche pas!

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Je ne suis pas sûr d'avoir très bien compris la question du chef du Nouveau parti démocratique.

M. Simmons: Vous n'êtes pas le seul.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Les députés libéraux sont comme moi. Eux non plus n'ont pas compris la question. Peut-être voudrait-elle la formuler différemment.

[Français]

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, lors du dépôt de son budget, le ministre des Finances avait dit qu'il fallait que les salaires restent stables pour lutter contre l'inflation.

Comment le ministre peut-il justifier le maintien de cette politique de contrôle des salaires? Parce que évidemment, quand le coût de la vie augmente, il est nécessaire que les salaires augmentent aussi.

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Sauf erreur, monsieur le Président, mon étonnement résulte du fait que les traitements et les salaires ont beaucoup augmenté ces derniers mois. Nous avons également constaté une augmentation du coût unitaire de la main d'oeuvre qui, l'année dernière, atteignait en moyenne 6,3 p. 100. Cette année ce coût a augmenté chaque trimestre et au dernier cette augmentation atteignait 6,9 p. 100. C'est l'une diverses pressions inflationnistes que nous suivons. Nous ne nous contentons pas de considérer un seul indicateur. Nous examinons les pressions diverses qui s'exercent sur notre économie. Quand nous aurons constaté un relâchement de ces pressions, nous pourrions songer à réduire les taux d'intérêt.

Je l'ai maintes fois répété ces derniers mois. Jusqu'à ce que nous ayons constaté que les pressions inflationnistes se relâchent, nous aurions tort d'agir trop hâtivement.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Vendredi dernier, le ministre des Finances de la Nouvelle-Écosse, en présentant son budget, a annoncé un certain nombre de hausses d'impôt que je qualifierais de régressives. Il a affirmé que ces hausses étaient nécessaires en raison de la perte de plus de 61 millions de dollars en transferts fédéraux.

Le ministre finira-t-il par admettre que son plan d'action principal, pour régler le problème engendré par la mauvaise gestion financière de son propre gouvernement, consiste simplement à refiler le déficit fédéral aux provinces les plus pauvres de la Confédération?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Mon ami de Dartmouth affirme que, en raison d'une modification de l'ordre de 61 millions de dollars dans les transferts aux provinces, la Nouvelle-Écosse a dû hausser les impôts de 150 millions. Les chiffres sont loin de correspondre.

Je veux par ailleurs signaler à mon ami que nous sommes aux prises avec un problème national, le déficit. Nous avons dû demander aux provinces de faire leur part pour résoudre ce problème et c'était là un des objectifs du budget.

La croissance des transferts aux provinces a été réduite, mais les transferts à la Nouvelle-Écosse seront tout de même haussés de 3,9 p. 100 cette année et de 4,3 p. 100 l'année prochaine. Le programme de dépenses du gouvernement du Canada, c'est-à-dire toutes les dépenses sauf les frais d'intérêt pour l'année en cours, prévoit une augmentation de 3 p. 100. Donc, nous ne demandons pas à la Nouvelle-Écosse d'en faire plus que ce que nous sommes prêts à faire nous-mêmes.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il y a deux semaines, ce sont les contribuables de l'Île-du-Prince-Édouard à qui on a demandé 13,5 millions de dollars de plus. Vendredi dernier, on soutirait 61 millions aux habitants de la Nouvelle-Écosse.

Je voudrais poser au ministre des Finances la même question que j'ai adressée au premier ministre il y a deux semaines. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour compenser cette très lourde perte de revenus que doivent encaisser les provinces les plus démunies de la Confédération, à un moment où, par surcroît, sa propre politique de resserrement du crédit et de soutien du dollar risque de plonger les provinces de l'Atlantique dans une récession?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député prenait la peine d'examiner l'ensemble des mesures que nous avons prises pour ces provinces, il constaterait sans doute que nous les avons traitées équitablement. J'ai dit que les paiements de transfert à la Nouvelle-Écosse augmentaient de 3,9 p. 100 pour l'exercice en cours. Pour la province de l'Ontario, les paiements de transfert se sont accrus de 2,25 p. 100, et pour celles de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, de 2,5 p. 100. Nous traitons donc les provinces d'une manière équitable, en tenant compte de leur capacité financière.

En outre, le gouvernement fédéral consacre 35c. sur chaque dollar de recettes fiscales au service de la dette. Pour la Nouvelle-Écosse, ce sont 16 ou 18c. sur chaque